

Ratio de solvabilité prévisionnel de Crédit du Maroc

Les ratios de Crédit du Maroc sur base individuelle et base consolidée à fin Décembre 2024 sont largement supérieurs aux minimums réglementaires en vigueur :

- 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de catégorie 1 ;
- 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Les fonds propres prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Les tableaux ci-après présentent l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel de Crédit du Maroc sur les 18 prochains mois :

En social	Déc. 2024r	Juin 2025	Déc. 2025	Juin 2026
Ratio CET 1	9,81%	9,76%	9,52%	9,44%
Ratio de Fonds Propres de catégorie 1	12,10%	11,95%	11,62%	11,46%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,46%	14,22%	15,17%	14,85%

Source : Crédit du Maroc

En consolidé	Déc. 2024r	Juin 2025	Déc. 2025	Juin 2026
Ratio CET 1	10,43%	10,37%	9,96%	9,93%
Ratio de Fonds Propres Tier 1	12,66%	12,48%	11,96%	11,84%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,14%	13,88%	14,60%	14,36%

Source : Crédit du Maroc

Les ratios prévisionnels de Crédit du Maroc demeurent supérieurs au minimum réglementaire en vigueur :

- 9% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de catégorie 1 ;
- 12% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.